

NOUVELLES DE MADAGASCAR



Bulletin n° 22

Novembre 2020

.La crise sanitaire au quotidien dans le centre d'Antsirabe. Par Sœur Marie Berthine (cheffe de centre)

Le confinement a commencé à Madagascar le 20 mars. Aussitôt, nous nous sommes demandés comment faire? Une réunion des Associations avait été programmée, mais n'a pu avoir lieu à cause du confinement. Il a donc été décidé de garder les filles aux foyers où elles allaient continuer le travail de couture et de broderie.

Puis nous avons commencé la fabrication des « caches-bouches » tout d'abord pour nous-mêmes, puis au mois d'Avril, le président de l'association nous a demandé d'en fabriquer pour les pauvres. Alors un groupe venait à l'atelier travailler sur les machines et les autres travaillaient aux foyers.

Les internes en ont fabriqué : 2490 et les externes : 3665, ce qui fait un total de 6155 . Nous les avons distribués dans 2 écoles : une école privée et une école publique, ainsi qu'aux familles de nos jeunes et à notre personnel. En accord avec le président du quartier (Fokontany), nous en avons distribué aux pauvres du quartier. Nous en avons aussi donné aux tireurs de « pousse » qui ont beaucoup apprécié, surtout qu'ils n'avaient pas beaucoup de travail. .

Avant de donner les masques, nous expliquions qui les avait faits et ainsi nous avons fait connaître notre association. En traversant la route, les jeunes étaient contentes de voir leur travail sur le visage des passants.

Nous avons aussi reçu des commandes de caches-bouches :

- ASMAE en lien avec l'OSCAPE: 8750
- GRANDIRA : 108
- Les alentours : 50

Ces commandes étaient rémunérées, ce qui nous a permis de faire quelques bénéfiques.

Pendant tout ce temps, les monitrices ne pouvaient pas venir. Aussi je me chargeais d'organiser la vie des jeunes avec les 2 maitresses d'internat, en veillant à respecter les mesures barrières recommandées. Nous étions attentives à suivre l'évolution de la maladie dans notre région ; en effet, chaque soir, nous avions le nombre de nouveaux infectés, de décès et aussi de guérisons. Tous les 15 jours, le président ou un ministre faisait le point de la situation et donnait les nouvelles consignes pour la quinzaine suivante.

Puis dès qu'il a été possible, les monitrices sont venues reprendre leur service, pour la formation générale et pour la coupe et couture.

Edito :

Comment pourrions-nous débiter ce bulletin d'information sans évoquer la crise sanitaire de la COVID 19 ? Notre association fonctionne sur deux pays différents et la crise sanitaire a eu des impacts très différents dans chacun d'eux.

A Madagascar : pays jeune et pauvre, la pandémie fut un facteur de mortalité parmi tant d'autres. Au moment où nous rédigions ces lignes, Madagascar vient d'enregistrer 200 décès liés au COVID. Pour autant, des mesures de confinement ont été prises à certaines périodes dans certaines régions. Mais dans un pays où moins de 10% de la population bénéficie de l'eau courante, on devine que les entorses à ce confinement ont été nombreuses, sans parler des sans abris qui vivent sur les trottoirs. La circulation des personnes et des marchandises a été fortement entravée. Mais surtout, le tourisme qui commençait à se structurer a été brutalement interrompu.

En France, les mesures de confinement ont bouleversé l'activité économique du pays et restreint les possibilités de réunion. Nous avons du différer notre assemblée générale et nous familiariser avec les logiciels de visio-conférence. Internet nous a permis de rester en contact avec le personnel malgache de nos centres et nos virements d'argent ont toujours été réalisés.



Distribution de masques à une famille pauvre.

Le parrainage des formations

Nous profitons de ce bulletin pour faire le point sur les formations que nous proposons aux jeunes filles AFFD. En effet, nous vous savons très préoccupés par l'avenir de ces jeunes filles et vous avez bien compris que la qualité des formations que nous leur proposons en dépend. Dans les bulletins précédents, vous aviez la possibilité de faire un don en prenant en charge la formation d'une jeune fille, mais peu d'entre-vous saisissiez cette possibilité.

Afin de relancer cette modalité de participation, nous publions un état des lieux le plus exhaustif possible des formations que nous proposons et que nous pourrions proposer.

Dans le rapport que vous allez lire, vous constaterez que dans chacun des centres, des jeunes filles ont commencé des formations professionnelles dans des centres externes à notre structure. Ces formations, payantes, sont financées par vos dons lorsque vous n'avez pas précisé une affectation particulière. Quoi qu'il advienne, nous continuerons à financer ces formations. Toutefois si certains d'entre vous décidez de diriger leurs dons vers une action de formation, cela nous permettrait d'en offrir davantage. A la fin du bulletin vous trouverez un formulaire qui vous permettra de le préciser. De plus, nous nous engageons à vous informer sur l'évolution de l'action de formation que vous aurez prise en charge.



Etat des lieux de la formation à Fianarantsoa.

Deux centres de formation accueillent nos jeunes filles :

- **La Rizière** prépare aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Jusqu'ici les filles de l'AFFD trouvaient leur place dans le diplôme intitulé « commis d'hébergement ». Ce certificat reconnu par l'État malgache leur permet de trouver une place de lingère ou de femme de chambre dans les hôtels. La formation ne dure que 10 mois et elle coûte 147€ (sans le riz et dans les fournitures scolaires). Pour qu'elles soient présentées à la formation, il faut que les jeunes filles aient un comportement irréprochable à l'internat et qu'elles sachent se débrouiller en français. Généralement, nous ne les présentons qu'à 16 ans, soit deux ans après leur arrivée au centre. Il faut également une forte motivation car le centre de formation est assez éloigné des foyers, et les jeunes filles font le trajet AR tous les jours.

Dans le même centre, une autre formation leur serait accessible : « Commis de cuisine ». Ce certificat leur permettrait de trouver une place d'aide cuisinier dans de grands restaurants. Le niveau d'entrée est plus exigeant puisqu'aux deux conditions précédentes s'ajoutent les compétences en calcul pour préparer les commandes et peser les ingrédients. La formation dure 2 ans. Le coût est de 225€ +112kg de riz blanc sans compter les fournitures scolaires.

- La formation en couture à la **coopérative « AINSA »**.

Ce centre de formation tenu par monsieur Marzio, est spécialisé dans les vêtements de travail et les uniformes. Cette formation privée délivre un certificat qui n'est pas reconnu par l'État malgache. Les jeunes filles sont le plus souvent embauchées par la coopérative à leur sortie. Le prix de la formation est dégressif :

1ère année : 200€.; 2ème et 3ème année : 150€

Le recrutement se fait à 15 ou 16 ans. Outre le comportement exemplaire à l'internat, les candidates doivent démontrer une certaine dextérité. Le niveau en langue n'est pas exigé.

Une nouvelle formation envisageable.

Jocelyne, la cheffe de centre, souhaiterait s'entourer des compétences d'un technicien en élevage afin d'enseigner aux jeunes filles comment élever des poulets ou des lapins. Cette formation serait donnée en interne dans les foyers de l'association. La première année, cette formation coûterait autour de 500 €. Mais, une fois les installations amorties, cette formation coûterait 250€/ an.

Etat des lieux de la formation à Antsirabe.

- Formation de couture.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, la ville d'Antsirabe qui compte de nombreuses usines de confection, ne propose pas beaucoup de formations. La raison essentielle tient à l'hyper morcellement des tâches de travail dans ces usines. En une demi-journée les ouvrières apprennent à coudre la manche de pantalon pour laquelle elles ont été recrutées. Néanmoins, pour augmenter les chances des jeunes filles d'être prises dans ces usines, la cheffe du centre AFFD d'Antsirabe s'est rapprochée de l'ECPAT, afin de leur proposer une courte formation de 3 jours. Le coût est modeste, 20€ par session.

- Formation à la pâtisserie ou à la restauration

Ce même centre propose de courtes formations de 1 mois en pâtisserie et hôtellerie / restauration. Le coût est de 30€ par personne mais une formation ne peut ouvrir à moins de 5 stagiaires. Pour l'instant aucune fille n'est inscrite dans ces deux dernières spécialités.

- Formation à l'élevage.

Depuis deux ans, les jeunes filles hébergées dans les foyers d'Antsirabe ont la possibilité de se former à l'élevage des lapins. Des clapiers ont été installés et leur entretien fait partie des tâches journalières qu'elles doivent accomplir. En outre, une fois par semaine cette viande vient enrichir leur ration alimentaire. Cette formation nous coûte 250€/an.

- Formation pour tenir un petit commerce.

Au mois de novembre, une personne va venir au centre pour enseigner aux jeunes filles les techniques de commercialisation, et la comptabilité simplifiée. Cette formation leur permettra d'ouvrir un petit commerce ou de vendre sur les marchés. L'intervention de cette personne nous coûtera 200€.

- Formation à la vannerie.

Nous avons déjà évoqué le partenariat avec « [Saome](#) » cette marque d'élégants paniers en raphia. Notre collaboration avec cette marque pourrait se concrétiser par un centre de formation à la vannerie. La crise sanitaire a bloqué ce projet, mais nous reviendrons vers vous le plus rapidement possible pour vous informer des possibilités de parrainage dans ce domaine.



La vente d'artisanat transférée à la résidence Carnot.

La traditionnelle vente d'artisanat de fin d'année n'aura plus lieu à l'Ecorcerie, mais à la résidence service de Carnot à Poitiers qui se situe au 90 rue Carnot. La vente débutera le vendredi 27 novembre à 10h00 dans le hall d'entrée pour s'achever à 18h00. Elle reprendra le samedi matin à 9h00 pour se terminer à 13h00. Ce lieu nous paraît particulièrement propice, puisqu'en fin de semaine les résidents reçoivent de nombreux visiteurs. D'autre part à la veille des fêtes de fin d'année, la proximité du centre-ville de Poitiers qui regroupe de nombreuses boutiques, vous permettra de faire « d'une pierre deux coups ». Les visiteurs trouveront aisément à se stationner, soit au parking Carnot soit au parking Blossac.

L'album photo.

De retour de Madagascar en Novembre dernier, Olivier notre secrétaire général, vous proposera son album de photos au prix de 25€. Principalement orienté sur les enfants, cet album en papier, nous donne à voir la réalité malgache telle qu'elle s'offre à nos yeux lorsque nous parcourons ce pays.

De la lingerie brodée.

Anne Claire Auger (Fille de Pierre et Nicole Boutaud) profitera de cette vente pour vous proposer sa nouvelle collection de linge de maison orné de broderies.

Artisanat malgache.

Entre les pochettes brodées, les traditionnelles nappes, les objets en bois ou en corne sculptés, vous trouverez toujours de quoi remplir les souliers de vos proches au pied du sapin.

En raison de l'imprévisibilité de l'évolution de la crise sanitaire, nous vous conseillons de consulter notre site internet afin de savoir si elle sera maintenue.



Une nouvelle aire de sport pour les jeunes d'Antsirabe

Soutien à l'association « AFFD »

NOM: Prénom:

Adresse postale:

Tel: Mail:

Je soutiens les actions d'AFFD et décide de:

devenir membre de l'association (10€/an)

de parrainer une formation professionnelle (vous pouvez dans la ligne ci-dessous préciser laquelle) : _ _ _ _ _

de soutenir les actions de l'association

Pour cela je fais :

Un don ponctuel d'un montant de: €

Un don régulier en versant : € / mois, / trimestre *

Pour mes paiements je choisis: (* rayez les mentions inutiles)

Le paiement par chèque à l'ordre de « AFFD » A. Le

Le virement automatique.

Signature:

Demande de virement à transmettre à votre banque

NOM: Prénom:

N° de votre compte:

J'autorise l'établissement bancaire teneur de mon compte à virer au créancier désigné ci-dessous la somme de: € chaque mois, chaque trimestre.*

Jour choisi pour le virement : Le : __ du mois; pour une durée de __ mois, trimestre, *

A L'ASSOCIATION « Aide aux filles et femmes en détresse » AFFD

HSBC FR BBC Cœur de France, 103 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

IBAN: FR76 3005 6003 5503 5500 0242 453 Code BIC: CCFRFRPP

Fait à : Le: Signature:

A tout moment je pourrai faire suspendre l'exécution de ce virement par une simple demande à mon établissement bancaire.

Nous contacter

Siège social de l'association:

1 ruelle traversière, Arceau,

17310 Saint Pierre d'Oléron

madagascaraffd@gmail.com

Site internet : <http://affd.fr>

Président F Pharamin:

tel : 06 18 06 33 93

Un module de paiement en ligne sur notre site internet

Le module de paiement « Hello Asso » est opérationnel .

RDV sur notre site internet à la page « soutenir notre association » où vous pourrez régler votre cotisation et faire un don. [Le règlement traditionnel par chèque ou par virement bancaire reste en vigueur.](#)

Hello Asso est un service totalement gratuit et sécurisé qui se paie sur les pourboires que vous voudrez bien leur laisser.

DEDUCTION FISCALE

AFFD étant une association agréée de bienfaisance, nous sommes habilités à vous délivrer des reçus fiscaux.

Particuliers: 66% des sommes versées jusqu'à un seuil plafond global de 20% du revenu imposable (art 200 du CGD).

Entreprises : 60% des sommes versées dans la limite de 0,50% du chiffre d'affaire (article 238 bis du CGD)